

Sujet : [!! SPAM] [INTERNET] Enquête publique éoliennes de Carnières

De : bernard.papierok@laposte.net

Date : 17/10/2019 15:52

Pour : pref-installations-classees@nord.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Habitant Carnières la majeure partie de la mauvaise saison, je vous prie de trouver, ci-dessous, mon avis sur le projet d'installation de quatre éoliennes sur le territoire de la commune.

Vous souhaitant bonne réception du présent courriel, et avec mes sincères salutations.

Bernard PAPIEROK

Objet : avis dans le cadre de l'enquête publique sur le projet d'installation de quatre éoliennes sur le territoire de la commune de Carnières

Au sortir de Carnières et jusqu'au croisement avec la route D942, la route D118 en direction de Rieux-en-Cambrésis se déroule sur une « crête » d'où le versant ouest descend tout doucement vers Cambrai. L'horizon est large, on respire en quelque sorte !

Un tel paysage est, à son échelle, remarquable, surtout pour la région. Le défigurer par l'installation de quatre éoliennes constituerait une pollution visuelle indéniable. Plus largement, cela ne ferait qu'ajouter à l'image, souvent dénigrée, voire raillée, que le département du Nord a de ce point de vue. Veillons donc à maintenir et si possible, à améliorer les paysages que nous laisserons à nos enfants.

La « Lettre d'information » de la société energieTEAM ne donne aucune information sur le coût et la rentabilité d'une telle opération, sur ce qu'elle apporte véritablement aux propriétaires de terrain et aux entreprises impliqués. Les incitations actuelles sont bien favorables et expliquent une certaine « frénésie » en la matière. Mais qu'en est-il véritablement de l'intérêt général, notamment à long terme ? Qui s'en préoccupera, et surtout qui paiera quand les éoliennes seront devenues obsolètes ? Le contribuable, qui aura donc payé et pour leur installation et pour leur enlèvement ?...

Si, aujourd'hui, s'impose la nécessité de diversifier les sources de production d'électricité,

celle par éoliennes ne peut rester que marginale. Ainsi, la demande qui vient d'être faite à EDF par le gouvernement, de faire un point sur l'état de la filière nucléaire en France, demande évoquant la construction de six nouvelles centrales EPR...

Dans une telle perspective, gâcher avec quatre éoliennes un paysage unique, cela dans un intérêt, contestable, du bien commun et alors même que les habitants de la commune se sont mobilisés en majorité contre le projet et que le conseil municipal s'y oppose, apparaît comme une aberration.

Bernard PAPIEROK

Ingénieur agronome, Docteur ès sciences